
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 21/1 (1994)

DOI: 10.11588/fr.1994.1.58840

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Robert SOMERVILLE, *Papacy, councils and canon law in the 11th–12th centuries*, Aldershot (Variorum) 1990, X–316 p. (Collected studies series, CS312).

Si l'on s'accorde à voir dans les conciles – surtout dans ceux qui furent convoqués ou présidés par le pape – des moments importants, pour ne pas dire capitaux, de la vie de l'Église et souvent de l'histoire tout court, on est tout aussi convaincu, du moins lorsqu'on les a quelque peu fréquentés, que les éditions contenues dans les grandes collections conciliaires sont à contrôler sérieusement. Mais seul celui qui a travaillé »sur le terrain« et est entré dans le détail des problèmes avec une exigence de précision peut répondre à une double interrogation: que représentent nos connaissances par rapport à ce qui reste dans l'ombre et que signifient-elles: quelle idée peuvent-elles nous donner de l'importance et du sens d'une décision, d'un ensemble de décisions conciliaires. Il fallait une certaine dose de courage – d'autres diront d'inconscience – pour »revoir« les conciles médiévaux, ceux qui furent le plus négligés (et le plus malmenés) par les éditeurs.

Les articles ici rassemblés s'échelonnent sur près de vingt ans (1970–1990). Il faut y ajouter – au moins – la contribution de R.S. au Congrès grégorien de 1985 (qui paraît en 1989–90) et qui traite, avec acribie, mais sans pessimisme exagéré, des conciles de Grégoire VII (The Councils of Gregory VII, dans: *Studi Gregoriani* 13 [1989] 33–53). Heuristique – qu'on aurait tort de restreindre, malgré leur importance *in casu*, aux collections canoniques (ou aux feuillets de garde) – paléographie, archéologie du livre, mais surtout histoire tant locale que générale permettent de dater mais surtout d'interpréter les textes transmis: s'agit-il d'un prescrit juridique, de sa synthèse (rubrique) ou bien simplement d'un résumé, fidèle ou tendancieux, des décisions prises. Comment faire le départ entre les activités judiciaires ou administratives du concile et ce que l'on peut appeler son activité statutaire. Et que penser de ce qui se fait »autour« du concile: logements, voyages ... Enfin comment fonctionne cette assemblée ecclésiastique, qui y participe, quel est, non seulement son cérémonial (sur lequel nous sommes assez bien renseignés) mais surtout le mécanisme de prise de décision. Y a-t-il délibération et à quel niveau: celui de la préparation, de l'élaboration ou de la »lecture« conciliaire. On pense au *quod omnes [ut singulos] tangit* et aussi aux statuts des chapitres généraux des religieux, préparés par les définites et simplement »lus« au chapitre général. Si Hinschius a réalisé un exposé détaillé, qui reste valable jusqu'à nos jours, de la tenue des synodes aux XIII^e et XIV^e siècles, les siècles précédents restaient dans l'ombre. Cette lacune est comblée, à propos du concile de Clermont (VI). Les conciles dont il est question dans ce recueil ont eu lieu en France, et ils sont abordés par différents biais. Du concile de Poitiers (1075) on publie une profession de foi eucharistique (I); de celui de Vienne (1060) présidé par un légat, sont commentées les signatures (II). Sont examinées les sources de nos connaissances sur les premiers conciles d'Urbain II, surtout la *Britannica* (IV) mais aussi les bizarreries de la tradition des textes (V): »The ecclesiastical history of the Middle Ages cannot truly be complete until every medieval MS is examined« (p. 65). Deux articles (VI–VII) reprennent l'essentiel sur Clermont (1095), un autre parle de Clermont et de la croisade (VIII). Une des belles »chasses aux sorcières«, en relation avec Clermont est celle qui réduit le Concile de Nîmes (1096) des grandes collections à un seul canon (IX). Étienne Baluze avait flairé la bonne piste, Kuttner et Somerville l'exposent et la justifient. Les conciles de Callixte II: Beauvais (1114) et Reims (1119) (X, XII), ceux d'Innocent II: Reims (1131) (XV) et Pise (1135) (XVI) sont examinés critiquement. On lira avec grand intérêt l'énumération et l'analyse des bulles *Aeterna et incommutabilis* par lesquelles Alexandre III annonce son élection (XVIII). Mais surtout, car c'est à la fois un témoignage et un instrument de travail, un inventaire, rédigé par Étienne Baluze lui-même et annoté par R.S. des »MSS de la Bibliothèque de Monseigneur pour les Conciles« (XIX).

Des index (Conciles, Manuscrits, Lettres papales) permettent au lecteur de s'orienter aisément dans ce recueil qui, sans préjudice de son caractère anecdotique, reste précieux au canoniste et à l'historien. Un double vœu: que les éditions ne se fassent pas trop attendre et que R.S. nous éclaire sur les arcanes du très capital Troisième concile du Latran.

Gérard FRANSEN, Louvain-la-Neuve